

Le sentiment d'exercer leur activité dans un environnement inadapté.

« Tout accident qui survient sur le lieu et durant la plage horaire de télétravail est présumé être un accident du travail », ajoute Bénédicte Litzler. Moralité : si le salarié se blesse depuis sa résidence secondaire sans avoir prévenu son employeur, ce dernier peut contester le caractère professionnel de cet accident. A fortiori si le lieu de télétravail est mentionné dans l'accord : le salarié ne peut en changer qu'avec l'aval exprès de son employeur.

« Il faut rester assez près de ses clients pour être capable de les voir du jour au lendemain »

Et si je ne suis pas salarié ?

Un quart des 3,2 millions (3) de travailleurs indépendants exercent tout ou partie de leur activité à domicile. « Ils peuvent déduire leur équipement (ordinateur, bureau, fournitures) et une quote-part du coût de leur logement au titre de leurs frais professionnels », explique Xavier de Mazenod. Y compris s'ils sont micro-entrepreneurs, mais ils doivent alors renoncer à l'abattement forfaitaire prévu par l'administration fiscale (de 34 à 71 % selon les activités).

Le confinement vous a donné l'envie de quitter les métropoles ? « Attention, prévient Pauline Rochart. Il faut malgré tout rester suffisamment près de ses clients pour être capable de les voir du jour au lendemain. » Pour le travail, bien sûr, mais également pour assister à des événements professionnels, partager des repas, ne pas se faire oublier... Etre indépendant, c'est aussi entretenir son réseau. *

SABINE GERMAIN

(1) Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), juin 2020.

(2) « Télétravail contraint en période de confinement » : consultation menée par l'Anact en juin 2020 auprès de 8 875 salariés, dont 53 % n'avaient jamais pratiqué le télétravail auparavant.

(3) Insee, 2019.

Horizon rêvé

Le très haut débit pour tous ?

Officiellement, le gouvernement vise toujours cet objectif d'ici à la fin 2022. Mais le Covid-19 est passé par là...

« Lancez-vous en Sarthe ! » clament un entrepreneur, une championne du monde de karaté et un professeur de médecine spécialiste de l'e-santé. Ces affiches déployées dans le métro parisien chantent les louanges du Mans et de son département, dans l'espoir d'attirer des Parisiens en mal de maison et de verdure. Dans son argumentaire, la Sarthe vante sa connexion à très haut débit « afin de pouvoir télétravailler si besoin ». Logique. La crise sanitaire a révélé la nécessité de disposer d'une connexion Internet digne de ce nom pour participer à une réunion de travail sur Zoom ou une consultation médicale à distance. Plus prosaïquement, le très haut débit – qui désigne une connexion supérieure à 30 mégabits par seconde (Mbit/s) – est aussi requis pour regarder la télé en HD sur son canapé... Or, en matière d'accès à Internet, tous les Français ne sont pas logés à la même enseigne. Loin de là.

Le gouvernement se targue du chemin accompli depuis le début du quinquennat. « La France est probablement le seul pays au monde à déployer le très haut débit aussi rapidement », péroré ainsi Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique, dans les colonnes de *Ouest-France*. Certes, en région parisienne, dans l'agglomération de Strasbourg, ou dans une grande partie du Nord et du Pas-de-Calais, plus de 80 % des foyers sont raccordables à la fibre optique, qui offre un débit de plusieurs centaines de Mbit/s. « Certains départements qui se sont lancés tôt, comme l'Oise et la Loire, ont totalement achevé cette année leur couverture en fibre », relève Yann Daoulas, du site comparateur de forfaits Internet Ariase.com. Mais d'autres départements en sont encore très, très loin. « En Ardèche, en Dordogne, dans la Creuse, les Alpes-de-Haute-Provence et la Haute-Saône, moins de 10 % des logements peuvent s'abonner à la fibre

Télécommunications : toujours de forts contrastes territoriaux

| VILLE PRINCIPALE | INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT | TÉLÉPHONE COUVERTURE 4G |
|------------------|--------------------------|-------------------------|
| Amiens | 48 ^e | 19 ^e |
| Angers | 15 ^e | 1 ^e |
| Anncy | 29 ^e | 46 ^e |
| Antibes | 46 ^e | 49 ^e |
| Avignon | 19 ^e | 22 ^e |
| Bayonne | 40 ^e | 48 ^e |
| Besançon | 28 ^e | 27 ^e |
| Béthune | 39 ^e | 1 ^e |
| Bordeaux | 10 ^e | 1 ^e |
| Brest | 7 ^e | 13 ^e |
| Caen | 22 ^e | 13 ^e |
| Cannes | 34 ^e | 39 ^e |
| Cherbourg | 47 ^e | 35 ^e |
| Clermont-Ferrand | 27 ^e | 24 ^e |
| Dijon | 21 ^e | 31 ^e |
| Dunkerque | 8 ^e | 37 ^e |
| Grenoble | 17 ^e | 45 ^e |
| La Rochelle | 43 ^e | 18 ^e |
| Le Havre | 31 ^e | 19 ^e |
| Le Mans | 11 ^e | 1 ^e |
| Lens | 12 ^e | 1 ^e |
| Lille | 6 ^e | 13 ^e |
| Limoges | 14 ^e | 1 ^e |
| Lorient | 45 ^e | 44 ^e |
| Lyon | 3 ^e | 1 ^e |
| Marseille | 30 ^e | 41 ^e |
| Metz | 2 ^e | 25 ^e |
| Montpellier | 18 ^e | 30 ^e |
| Mulhouse | 5 ^e | 32 ^e |
| Nancy | 9 ^e | 1 ^e |
| Nantes | 25 ^e | 1 ^e |
| Nice | 23 ^e | 50 ^e |
| Nîmes | 37 ^e | 22 ^e |
| Orléans | 26 | 33 ^e |
| Paris | 4 ^e | 1 ^e |
| Pau | 32 ^e | 27 ^e |
| Perpignan | 35 ^e | 42 ^e |
| Poitiers | 42 ^e | 27 ^e |
| Reims | 13 ^e | 40 ^e |
| Rennes | 20 ^e | 1 ^e |
| Rouen | 41 ^e | 26 ^e |
| Saint-Etienne | 33 ^e | 33 ^e |
| Strasbourg | 1 ^e | 13 ^e |
| Toulon | 38 ^e | 43 ^e |
| Toulouse | 24 ^e | 1 ^e |
| Tours | 16 ^e | 21 ^e |
| Troyes | 48 ^e | 36 ^e |
| Valence | 36 ^e | 47 ^e |
| Valenciennes | 50 ^e | 13 ^e |
| Vannes | 44 ^e | 38 ^e |

Pour télétravailler, mieux vaut disposer du très haut débit ou, mieux encore, de la fibre. Or dans ce domaine demeurent de grandes inégalités territoriales.

Les villes les mieux desservies ? Brest, Lyon, Metz et Paris. Les plus mal placées ? Cherbourg, Rouen, Troyes et Valenciennes, qui devront attendre que le plan promis par le gouvernement soit réalisé (*voir ci-contre*). Côté téléphone, les écarts sont moindres, sauf pour Antibes, Bayonne et Nice, encore mal desservies par la 4G.

Progression de l'étalement urbain : des écarts de 1 à 10

| VILLE PRINCIPALE | ÉTALEMENT URBAIN |
|------------------|------------------|
| Amiens | 24 ^e |
| Angers | 27 ^e |
| Anncy | 1 ^{re} |
| Antibes | 17 ^e |
| Avignon | 25 ^e |
| Bayonne | 11 ^e |
| Besançon | 29 ^e |
| Béthune | 48 ^e |
| Bordeaux | 1 ^{re} |
| Brest | 36 ^e |
| Caen | 39 ^e |
| Cannes | 17 ^e |
| Cherbourg | 6 ^e |
| Clermont-Ferrand | 21 ^e |
| Dijon | 27 ^e |
| Dunkerque | 47 ^e |
| Grenoble | 13 ^e |
| La Rochelle | 11 ^e |
| Le Havre | 44 ^e |
| Le Mans | 37 ^e |
| Lens | 33 ^e |
| Lille | 30 ^e |
| Limoges | 45 ^e |
| Lorient | 25 ^e |
| Lyon | 6 ^e |
| Marseille | 35 ^e |
| Metz | 48 ^e |
| Montpellier | 1 ^{re} |
| Mulhouse | 39 ^e |
| Nancy | 32 ^e |
| Nantes | 4 ^e |
| Nice | 43 ^e |
| Nîmes | 17 ^e |
| Orléans | 31 ^e |
| Paris | 22 ^e |
| Pau | 46 ^e |
| Perpignan | 20 ^e |
| Poitiers | 6 ^e |
| Reims | 6 ^e |
| Rennes | 13 ^e |
| Rouen | 39 ^e |
| Saint-Étienne | 22 ^e |
| Strasbourg | 13 ^e |
| Toulon | 38 ^e |
| Toulouse | 4 ^e |
| Tours | 6 ^e |
| Troyes | 13 ^e |
| Valence | 33 ^e |
| Valenciennes | 48 ^e |
| Vannes | 39 ^e |

La convention citoyenne pour le climat a fait de la lutte contre l'étalement urbain l'un de ses objectifs. Un domaine où certaines agglomérations se débrouillent mieux que d'autres, comme le montre la comparaison entre la progression de l'artificialisation des sols et celle de la population. Ce taux est inférieur à 1 à Montpellier, Annecy, Bordeaux, Nantes et Toulouse, alors qu'il dépasse 10 à Béthune, Valenciennes et Metz! Dans ces territoires, il existe quelques marges de progression.

optique », pointe Marianne Picard, de Selectra, un site Web qui guide les abonnés dans leurs démarches. Au total, seul 1 Français sur 2 est éligible, selon les derniers chiffres de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep)*. Le régulateur des télécoms souligne de fortes disparités territoriales : les 106 communes les plus denses sont presque intégralement couvertes par le très haut débit (quel qu'en soit le vecteur, fibre ou autre), alors que le taux d'équipement plafonne à 40 % dans les zones rurales et les petites villes. Sur les quelque 35 000 communes françaises, pas moins de 25 000 doivent ainsi se contenter de l'ADSL – avec des débits parfois limités à 1 ou 2 Mbit/s.

Et demain ? Le gouvernement s'est engagé à doter tous les territoires du très haut débit d'ici à la fin 2022. Un objectif impossible à tenir, faute de main-d'œuvre, d'autant que le confinement a ralenti les déploiements. En guise d'étape intermédiaire, l'exécutif a promis de garantir à tous, avant la fin de cette année, un « bon haut débit » [sic] de plus de 8 Mbit/s. « Ce ne sera pas possible d'y parvenir. Les opérateurs ont commencé par couvrir les zones les plus rentables. Il reste à équiper les endroits les plus complexes », tempère Marianne Picard. Des financements publics ont été prévus pour ces zones où les raccordements peuvent coûter trois fois plus cher qu'en ville dans le cadre des « réseaux d'initiative publique ». Quant aux communes intermé-

5 millions de lignes de fibre optique ont été installées l'an dernier sur le territoire français

diaires, les opérateurs se sont engagés à y raccorder 92 % des habitants à la fibre optique avant la fin de l'année, contre 55 % à la fin de 2019. La marche est trop haute.

S'il existe d'autres technologies, comme le satellite ou la box 4G, les collectivités réclament la fibre optique, plus puissante et fiable. L'an dernier, 5 millions de lignes ont été installées, portant le total à

près de 20 millions. Encourageant, mais il reste 20 autres millions de foyers à équiper... « Il manque près de 1 milliard d'euros de fonds publics si on veut couvrir le pays entier », estime Mireille Bonnin, chargée de mission à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies. Pressé sur le sujet, le gouvernement a annoncé que le futur plan de relance inclurait des fonds additionnels pour 3 millions de lignes. La généralisation de la fibre optique, prévue pour 2025, est non seulement confirmée, mais Cédric O a même évoqué un « service universel » en la matière, au même titre que l'eau ou l'électricité. Reste à savoir si les sommes allouées suffiront pour éviter le déclassement des campagnes, qui se joue aussi là. ★

THOMAS LESTAVEL

* Pour connaître les options disponibles pour votre habitation et les débits théoriques associés : <https://maconnexioninternet.arcep.fr/>

Mode d'emploi

Sources et méthodologie du classement

Afin d'établir ce palmarès, L'Express a rassemblé 32 indicateurs pour chacune des 50 intercommunalités les plus peuplées de France métropolitaine (hors banlieue), en indiquant systématiquement la ville principale. Le classement général a été établi en additionnant les résultats obtenus sur les critères suivants :

ACCESSIBILITÉ Durée et fréquence des voyages en train vers Paris (SNCF, 2019).
AÉROPORT Nombre de passagers et proximité d'un grand aéroport (ministère des Transports, 2019).

CADRE DE VIE Proximité de la mer et de la montagne, en minutes (Mappy, 2019).

CULTURE Indicateur mesurant la présence d'équipements culturels (L'Express, 2019).

DYNAMISME ÉCONOMIQUE
Création d'emplois : évolution en pourcentage entre 2006 et 2016 (Insee, 2016).

Création d'entreprises : taux de création d'entreprises par habitant (Insee, 2016).

ÉDUCATION *Mentions au bac* : taux de mentions à l'examen en 2018 (ministère de l'Éducation nationale).